

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{me}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
6 heures 14 minut. soir,	Omnibus.	1 heure 59 minut. soir,	Express.
4 — 11 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
4 — 11 — —	Express-Poste.	6 — 6 — —	soir,
9 — 48 — —	Omnibus.	9 — 11 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 22 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — »	— 13 — »
Trois mois, — 5 25 — »	— 7 50 — »

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Times* fait les réflexions suivantes sur le discours de lord Derby :

« Si quelque chose au monde peut montrer le pouvoir de l'éloquence, c'est l'attention que lord Derby a su captiver la nuit dernière, à la chambre des lords, en développant un long programme, qui ne brillait pas assurément par sa nouveauté. C'était presque de l'histoire ancienne. Chaque fait de cet exposé, à l'exception de ce qui a trait aux rapports directs de lord Derby avec Sa Majesté, était non-seulement connu, mais, comme on dit, renouvelé des Grecs.

« Il n'y avait ni lutte à décrire, ni victoire à célébrer. Lord Derby et ses amis avaient conquis pacifiquement le camp ennemi, et pénétré dans le fort, sans résistance et presque à l'invitation de ses défenseurs. Le ridicule, les anathèmes parlementaires qui pleuvent habituellement sur l'adversaire terrassé, n'avaient que faire ici, les promesses d'innovations encore moins. Lord Derby prenait possession « des vignes qu'il n'avait pas » plantées, « sous forme de bills, qu'il est prêt à adopter en substance, soit parce que ses amis ont déjà voté en leur faveur, soit parce qu'une fois présentés, il était nécessaire d'en poursuivre la marche.

« Il va sans dire que la partie la plus intéressante du discours est celle qui a trait à la dépêche Walewski. On peut se résumer sur ce point, en disant que lord Derby a pris les mesures nécessaires pour éclairer le gouvernement français sur l'attitude de l'Angleterre, et lui prouver en même temps, qu'elle est loin de se montrer indifférente à la vie de l'empereur Napoléon. Le premier ministre promet, au surplus, un bill sur les conspirations, qui surpassera peut-être en efficacité celui du ministère déchu. »

On écrit de Canton, le 1^{er} janvier, au *Journal des Débats* : — « Le 23 décembre, de six à sept heures, nos troupes débarquaient à un point convenu d'avance et où j'avais été déjà deux fois en reconnaissance avec la chaloupe. On a été reçu à coups de fusil. Nous avons eu cinq matelots blessés; les

Anglais ne sont arrivés que deux ou trois heures plus tard, bien qu'ils dussent arriver les premiers pour prendre un fort qui était à peu de distance. Ils ont trouvé les Chinois débusqués, le village balayé, les Français marchant au fort. Toutefois, comme la prise leur en était réservée, l'amiral a envoyé 20 hommes seulement en tirailleurs pour viser dans les embrasures, dont les 9 ou 10 coups de canon n'ont tué personne. Les Anglais se sont lentement approchés, ont tourné le fort, et ont commencé à tirer dessus avec des obusiers. Pendant ce temps, nos vingt hommes sont entrés dans le fort, pensant qu'ils y trouveraient les Chinois qu'ils ne pouvaient voir aux embrasures, et notre pavillon a flotté sur les murs. A cette vue, les deux mille Anglais ont poussé un hurrah frénétique et sont montés à l'assaut. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 4 mars. — La neige a recommencé à tomber à Constantinople, et avec la misère sont revenus les méfaits et les arrestations.

Trois cents maisons ont été la proie des flammes, à Constantinople. Le palais du gouverneur d'Andrinople a été entièrement brûlé. On suppose que ce sinistre est dû à la malveillance.

Les promesses du Sultan commencent à calmer les populations de la Bosnie.

Les lettres de Gènes, en date du 2, annoncent que l'autorité a invité les citoyens à faire preuve d'énergie contre les agitateurs. Les patrouilles faites de nuit ont produit de bons résultats.

Trieste, 4 mars. — Le *Courrier de Constantinople*, portant la date du 26/2, annonce que le bruit relatif à une négociation entre la Turquie et l'Angleterre, à propos de la cession de l'île de Perim, moyennant une indemnité pécuniaire, est démenti officiellement.

Un tremblement de terre a détruit Corinthe et a tué 50 personnes. Les secousses continuent et causent de grands dommages. — Havas.

EXTÉRIEUR.

On lit dans le *Journal* (allemand) de Francfort, du 3 mars :

« Lors du vote de la dernière résolution fédérale, portant adoption de la proposition du Hanovre, le représentant du Danemarck a déclaré que son gouvernement ferait tout ce qui serait possible pour répondre aux vœux de la population; mais que, jusqu'ici, la maladie du roi n'avait pas permis de prendre une décision définitive.

« On saura bientôt si cette déclaration était sincère; jusqu'à présent, divers indices paraissent prouver que le Danemarck a toujours eu la pensée de séparer les deux duchés de Holstein et de Lauenbourg de la monarchie totale. Ce prétendu moyen terme ne serait pas de nature à satisfaire l'Allemagne. »

Prusse. — On écrit de Berlin, le 2 mars :

« On agite de nouveau la question de la délégation royale. On a renoncé à la porter devant les chambres, surtout pour des raisons de convenances. Les difficultés que présentent les applications pratiques de la délégation seront résolues par des membres de la famille royale, avec l'assistance de fonctionnaires éprouvés et des juriconsultes de la couronne. On dit que cette fois-ci la délégation sera prorogée pour six mois.

« Le gouvernement a invité les journaux de Berlin à ne parler qu'avec réserve des questions de politique extérieure et des affaires des Etats étrangers. La presse de Berlin a toujours été très-mesurée sous ce rapport. » — Havas.

Russie. — On écrit de Saint-Petersbourg, le 24 février :

« La presse étrangère, et notamment des journaux autrichiens, ont reproché à la Russie de contrevenir au traité de Paris en rétablissant à Sébastopol une forteresse maritime de premier rang. Ces reproches sont dénués de fondement. On conservera la partie nord, qu'on transformera en forteresse intérieure; mais on ne rétablira pas la forteresse maritime. Les terrains sur lesquels se trouvaient les constructions militaires de l'Etat seront distribués à des personnes du civil et de l'armée, en récompense de services rendus. Le rescrit impérial rendu à ce sujet est déjà signé.

« Le gouverneur de Pologne, prince Gortschakoff, est attendu ici prochainement pour prendre part à des délibérations relatives à l'émancipation

FEUILLETON

SOUVENIRS DES ENVIRONS DE PARIS.

UNE SOIRÉE AU PARC DE SAINT-CLOUD.

(Suite et fin.)

IX.

Charles s'interrompit encore : il parlait avec chaleur, ce n'était pas une froide narration comme celle que j'écris; son émotion, la magie des souvenirs qu'on rappelle faisaient circuler la vie dans ce qu'il racontait; et je me laissais aller avec charme au fil de son récit. L'ombre était venue, la lune fit trait de pâles rayons à travers les massifs des grands arbres; un d'œuf tombait sur le grand bassin, et teignaient de reflets d'argent la surface de l'eau. Pas une feuille ne bruissait sous le vent; l'air gardait le silence, non le silence sinistre et imposant qui précède le roulement de l'orage, mais un silence frais, gai, tout au plus mélancolique. Voyant que je ne faisais pas de réflexions, Charles reprit :

« Paul, tu le sais, était un garçon d'esprit et de cœur; ses yeux brillaient d'un feu vif et tendre; mais, pour parler la langue de la vieille mythologie, ce n'était pas un Adonis. Néanmoins, mademoiselle Marie le recevait avec un sourire aux lèvres, et prenait plaisir aux saillies

de sa conversation. Je te ferai grâce du nombre de visites faites à M. Calvé; je laisserai dans l'oubli ce qui s'y passa, cela te paraîtrait fastidieux. Mais je te dirai que le pauvre garçon revenait chaque fois plus épris, plus amoureux. Il ne pensait plus qu'à Marie, dont il répétait le nom sans raison aucune, et cela, j'en suis sûr, sans s'en douter. Le mal était grave, très-grave, non-seulement Paul aimait à ne plus comprendre autre chose que son amour; mais poliment, gracieusement accueilli par mademoiselle Marie, il ne tarda pas à s'imaginer qu'elle l'aimait. Le jour où il fit cette belle découverte, il était heureux, non comme un roi, cela aurait l'air d'une raillerie, mais comme un vieux et candide savant qui, après bien des recherches, a trouvé quelque vérité vieille comme le monde : il eût volontiers confié son bonheur à tout le monde. Heureusement, ne trouvant personne qui se souciait d'en entendre le récit, il s'enfonga dans les bois de Ville-d'Avray, et là, il put redire sa joie à tous les arbres, à toutes les plantes, tout, comme s'il y avait eu derrière des dryades et des sylphes qui pussent l'entendre.

Rentré chez lui, il n'avait pas encore épanché toute la joie qu'il éprouvait; ne pouvant le dire à personne, il se l'écrivit vingt fois à lui-même, et ne s'endormit qu'aux heures du matin, dompté par la fatigue et l'émotion. Il

ne tarda pas à s'éveiller, et, après un instant de réflexion, il résolut dès le jour même, de demander à M. Calvé la main de la belle Marie; accompagné de Cléreau, il prit bravement le chemin de Boulogne. Serré dans sa cravate blanche, rayonnant sous son habit noir, il avait l'air aussi fier et aussi heureux qu'un avocat sans cause qui vient enfin, après recherches, d'en découvrir une, ou qu'un poète incômpri qui vient de publier enfin son chef-d'œuvre.

Il fit sa demande. Le père Calvé, je te l'ai dit, est un fort aimable homme, mais aussi fort intéressé. Paul avait du talent, de l'avenir, et ce qui était encore plus positif, quinze bonnes mille livres de rente au soleil. Le percepteur, ébloui par tous ces avantages, voyant pour sa fille un parti plus riche qu'il ne l'eût jamais espéré, ne pouvait manquer de consentir au mariage. Il accepta donc sans demander le temps de la réflexion, et cela avec force éloges à l'égard de Bussie, lui disant qu'il lui convenait parfaitement pour gendre, et que sa fille serait fière et heureuse de porter son nom, qu'il rendrait bientôt célèbre.

Enfin, sans que Paul eût vu M^{lle} Marie, le mariage fut décidé, voire même fixé à une époque très-prochaine, au suprême contentement du peintre qui ne fit plus que rêver le moment tant désiré.

des paysans. Cette mesure s'exécutera beaucoup plus facilement dans les anciennes provinces polonaises que dans la Russie proprement dite.

« Un Français, propriétaire d'un établissement photographique, s'étant conduit d'une manière inconvenante à l'égard des personnes qui visitaient son établissement, le gouverneur militaire de Saint-Petersbourg lui a interdit pour un an l'exercice de sa profession de photographe. » — Havas.

FAITS DIVERS.

En 1848, rapporte le *Salut public de Lyon*, un cultivateur des environs de Bouthéon (Loire), se trouvait dans un champ, lorsque le terrain manqua sous ses pieds, et il entendit sortir des entrailles de la terre une voix plaintive; — ses bœufs s'enfuirent épouvantés, comme saisis d'une subite panique, et s'étant mis à leur poursuite, il arrivait au village pâle, défait, respirant à peine.

Interrogé sur ce qui venait de lui arriver, il raconta ce que nous avons résumé brièvement, seulement en amplifiant considérablement, et en se posant comme le héros d'une aventure mystérieuse et fantastique.

L'événement prit des proportions considérables, chacun brodait son histoire; l'un prétendait que l'affaissement du sol avait été produit par un souterrain creusé par les *voyages* de Lyon, qui voulaient égarer le département par cette route obscure; l'autre affirmait que pendant la nuit il avait vu se promener sur le théâtre de l'événement un long fantôme vêtu de blanc; enfin, le plus grand nombre assurait qu'un immense trésor était enfoui dans ce champ.

L'autorité municipale pour faire cesser tous ces bruits, ordonna des fouilles; après avoir creusé divers puits, bon nombre de tranchées, on arriva à trouver... de l'eau et des pierres, — ce que l'on trouve partout en donnant quelques coups de pioche.

Depuis huit ans que s'était passé cet événement, il avait été complètement oublié, lorsque, il y a quelques jours, un magnétiseur de Lyon ayant endormi sa fille, sujet très-lucide, lui demanda ce qu'elle voyait.

— Père, murmura la somnambule, je vois un trésor.

Où? s'écria le père, en lançant à son enfant une nouvelle dose de fluide.

Sous un château, non loin des bords de la Loire.

— Son nom? son nom! fit le magnétiseur, qui, à la perspective de la fortune découverte par sa fille, voyait tous les trésors de *Mille et une Nuits* emplir sa caisse.

Je ne sais... murmura la somnambule; il est près de Saint-Etienne... J'aperçois sur les murs des *M* que surmontent des armes de France.

C'était le château de Bouthéon, que la somnambule venait d'apercevoir, château construit par un bâtard de la maison de Bourbon, et qui a été restauré par le seigneur de Gadagne, célèbre dans les annales de l'histoire du Lyonnais.

Le père de la somnambule se rendit aussitôt chez ses partisans et ses adeptes, et, la bonne nouvelle circulant avec la rapidité d'un train express, bientôt un acte de société fut signé entre divers capitalistes pour la recherche du trésor.

On s'est abouché avec le propriétaire du château,

et, en ce moment, une armée de travailleurs est occupée à creuser des tranchées, à construire des galeries sous la tour principale. Tout le pays est en émoi, l'émotion est à son comble.

Nous avons écrit ce que nous venons de dire sous la dictée d'un témoin oculaire, qui nous a certifié très-vrais les détails que nous avons donnés. Nous faisons des vœux pour que le trésor en question soit aussi véridique.

— On lit dans l'*Aigle des Cévennes*:

« Dans la nuit de lundi à mardi, la neige est tombée en abondance dans les Cévennes; j'entends, nous avons eu, à Alais, une pluie de grêle qui a duré plus de vingt minutes. Il s'est produit ce jour-là un phénomène météorologique assez rare: pendant que la neige blanchissait la crête des montagnes situées au nord d'Alais, un violent orage, accompagné d'éclairs et de bruyants coups de tonnerre, a éclaté sur notre ville. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

Les pièces de la procédure dans l'affaire Orsini, Péri et de Radio, sont arrivées à la Cour de cassation. — M. le conseiller Moreau a été nommé rapporteur; M^s Léon, Bret et Fournier, avocats à la Cour de cassation, ont été désignés d'office pour examiner les pièces de la procédure. — L'affaire sera probablement appelée à l'une des audiences de la semaine prochaine.

Marseille, le 5 mars. — Le *Bombay-Times*, du 9 février, dit que la brigade du général Walpole à Bareilly, ainsi qu'un convoi de 1,200 voitures escorté par une division de Sikhs, est arrivé à Cawnpore, pour le siège de Lucknow.

Le *Bombay-Times* craint que les prochaines chaleurs ne soient plus redoutables que l'ennemi.

Sir H. Rose a pendu à Mundesore un des rois de l'Inde centrale.

L'ennemi se reformait autour de Mundesore.

La colonne du colonel Raines a détruit les fortifications d'Awah, ainsi que le palais du rajah, puis elle a marché sur Kotah.

Le commerce s'était un peu ranimé à Bombay.

L'exportation de l'opium avait augmenté d'un tiers en 1857. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous lisons dans l'*Echo de Beaupreau*:

Dans la nuit du 21 au 22 février, vers trois heures du matin, une assez forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Beaupreau et dans beaucoup d'autres communes de l'arrondissement. Le mouvement d'oscillation, qui a eu lieu du sud au nord, a duré environ deux secondes.

EXPOSITION QUINQUENNALE D'ANGERS.

Les organisateurs de la *Cavalcade historique* qui doit avoir lieu au mois de juin prochain, ont décidé d'arrêter leur programme.

La cavalcade représentera l'entrée de François I^{er} à Angers. On dit merveilles du costume du roi et des gentilshommes qui l'accompagneront, ainsi que des hommes d'armes bardés de fer chargés de former l'escorte. On a l'intention, nous assure-t-on, d'avoir deux musiques de cavalerie; et deux esca-

drons de cuirassiers qui doivent tenir garnison à cette époque à Angers, se disposent également à prêter leur concours. Ajoutons que, dans la dernière séance, le Conseil municipal a voté une somme de 6,000 fr. pour faciliter l'organisation de cette belle cavalcade.

Quant à l'exposition industrielle, elle renfermera les richesses de cinq départements. Les horticulteurs, les archéologues et les naturalistes vont exhiber toutes les richesses de leurs jardins et de leurs collections. D'après plusieurs plans qui nous ont été communiqués, nous avons tout lieu de penser que l'exposition de 1858 n'aura jamais trouvé de précédent en province. On nous apprend à l'instant que les cénophiles de la Société Industrielle ont eu aussi l'excellente idée de faire une exposition des produits vinicoles de l'Anjou.

(Union de l'Ouest.)

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE A BLOIS.

La ville de Blois, si pittoresquement assise sur les bords de la Loire, et dont le nom se rattache aux événements les plus importants de l'histoire de France, au XVI^e siècle, fait de louables efforts pour ne pas déchoir.

Son château, magnifiquement restauré depuis quelques années, n'était plus habité par les rois; elle en a fait le séjour des arts, et le Musée qu'elle y a installé commence à être visité avec intérêt par les étrangers.

En entrant aujourd'hui dans une voie de progrès, elle vient de décider pour le 2 mai prochain, l'ouverture simultanée de deux Expositions, l'une pour les Beaux-Arts, l'autre pour les produits de l'Industrie, et elle sollicite des Artistes et des Industriels de la capitale et des départements un concours qu'elle s'efforcera de rendre profitable.

Les Arts et l'Industrie vivent en effet de publicité; c'est elle qui rend les noms des artistes populaires et facilite l'écoulement de leurs produits. Or, nous ne savons rien de plus honorable et de moins exempt de charlatanisme que la publicité qui résulte des Expositions, et les récompenses accordées dans ces tournois aux plus méritants sont à nos yeux des titres dont on peut toujours se montrer fier à bon droit.

De vastes locaux, convenablement disposés pour la circonstance, seront mis à la disposition des exposants, qui peuvent être assurés de trouver dans la cité qui les convie l'accueil le plus empressé.

Cette double solennité artistique et industrielle coïncidera avec le Concours régional agricole des départements du Centre, qui doit avoir lieu cette année à Blois, et une Exposition d'horticulture. On sait que ces sortes de fêtes ne manquent jamais d'attirer de nombreuses populations.

Le règlement de l'une et de l'autre des Expositions sera adressé individuellement aux personnes qui en feront la demande soit au Maire de Blois, soit aux Présidents de chaque section.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

COUR DE POLICE DE BOW-STREET

(Londres).

Audience du 2 mars.

ATTENTAT DU 14 JANVIER. — AFFAIRE DE SIMON BERNARD.

Simon Bernard, accusé de complicité dans la

il se promenait dans le haut du parc; il rêvait tous les songes possibles, et à l'idéal de tous ses songes il donnait le nom et la figure de Marie. Il était à moitié caché derrière les arbres quand il vit venir à lui M^{me} Calvé et sa sœur, puis quelques pas derrière elles, Marie qui donnait le bras à son cousin, un jeune officier, à la jolie figure et au brillant uniforme, qui depuis trois ou quatre jours était arrivé à Boulogne. Sa première idée fut de se présenter à sa future belle-mère, mais voyant Marie au bras du lieutenant, il s'enfoula au contraire plus avant encore derrière les arbres; non par jalousie, mais parce qu'il aimait mieux rester seul, que de prendre part à une conversation qui ne pouvait être que banale.

M^{me} Calvé et sa sœur passèrent sans le remarquer; en fut-il de même de Marie? je ne sais; je croirais même le contraire; car elle ralentit le pas, et s'arrêta vis-à-vis l'endroit où il se trouvait.

— Ainsi, charmante Marie, lui disait son cousin, on te fait épouser un autre que moi; quelque cuisinier gorgé d'écus, et tu consens?

— Je consens, Adolphe? je me suis défendue autant que cela m'a été possible: je résisterai encore, je lutterai jusqu'au bout contre la volonté de mon père; mais...

— Mais quoi, tu céderas, n'es-ce pas, si ton père ne veut pas céder?

— Si l'on ne veut pas se laisser fléchir, si l'on n'a pas pitié de mes larmes ni de ma douleur, si l'on me force enfin d'épouser un homme que je n'aime pas, que je n'aimerai jamais, j'obéirai; il le faudra bien. Mais, je te le jure, on aura disposé, malgré moi, de mon bonheur; eh bien! je disposerai aussi de moi, et, avant de me marier, Adolphe, je serai à toi!

En finissant, Marie entraîna rapidement son cousin. Souvent les femmes ne se doutent pas du mal qu'elles font; elle ne comprenait pas les cordes qu'elles brisent. Paul avait tout entendu.

Aux derniers mots de la jeune fille, il avait pâli; puis quand elle se fut éloignée, il sentit son cœur s'oppresser, comme un poids remonter à sa gorge; il tomba évanoui au pied de l'arbre. Ah! si Marie l'avait vu quand elle prononçait ses dernières paroles, c'était mal, bien mal ce qu'elle faisait.

Il resta là longtemps, très-longtemps; car il faisait nuit sombre quand il reprit ses sens; le parc était fermé. Désespéré, il se jeta sur le gazon, sondant toute la profondeur de son mal, brisant, comme à plaisir, et l'une après l'autre, toutes les illusions qu'il avait nourries; épuisant sa torture, comme il avait épuisé sa joie; fou d'abord de souffrance et de désespoir, et à la fin calme et résigné, calme comme le cadavre que la vie vient de

noix de la forêt de la forêt.

Nous arrivons au dénouement de mon histoire. Je t'ai dit que Paul n'avait pas consulté les sentiments de Marie; il s'était imaginé que la jeune fille l'aimait. Ce n'était pas par fatuité, personne n'était moins fat, ni plus timide que lui; mais c'était une aberration de son cœur. Parfois on prête aux autres, sans s'en douter, les sentiments qu'on éprouve; aimant beaucoup, il s'était persuadé être aimé un peu. Du reste, Marie, qu'il ne voyait qu'en présence de sa mère, lui semblait tout émue; il avait cru que cette émotion provenait d'un amour naissant. M. Calvé lui répétait que ce mariage lui convenait beaucoup, et qu'il était heureux qu'il plût à sa fille comme à lui.

Certes, Paul avait toutes les nobles qualités, tous les généraux sentiments qui peuvent faire le bonheur d'une femme. Mais, hélas! le plus souvent, les femmes ne vont pas chercher ces qualités où elles sont cachées, si elles n'ont pas devant elles une forme brillante qui les séduise. Pour aller sous une forme peu élégante, sous une forme épaisse trouver la beauté du cœur et la noblesse de l'âme, il faut être une femme supérieure; elles sont rares.

Un soir, Paul errait en pensant à son prochain bonheur;

conspiration ayant pour but d'assassiner l'empereur Napoléon, a comparu, cette après-midi, pour la troisième fois, devant M. Jardine.

M. Bodkin poursuit au nom du trésor, et M. Sleigh, délégué par M. Levenson, défend le prisonnier.

Le premier témoin appelé était M. Joseph de Georgi, qui dépose en ces termes : « Je réside à Bruxelles, je fais le service du Café-Suisse, dans la rue Tichbourne. Je connais le prisonnier Bernard. Je suis parti de Londres pour Bruxelles en décembre dernier. J'ai vu Bernard deux ou trois jours avant mon départ. Il me demanda si je connaissais quelqu'un qui fût en rapport avec une administration de gaz. Je répondis que je connaissais un M. Bremacker, qui était en relation avec la fabrique de gaz de Bruxelles. Il me dit alors qu'il voudrait bien voir ce monsieur, parce qu'il avait une invention applicable au gaz. Il ne m'en dit pas davantage ce jour-là; mais le lendemain soir, il apporta cinq pièces de fer qui étaient rondes, comme une orange, coupées en deux demi-bombes; elles étaient creuses et ne contenaient rien; il y avait un trou pour recevoir une vis. Je n'essayai pas de les visser ensemble; mais il me parut qu'elle s'adaptait l'une à l'autre.

M. Bodkin : Y avez-vous remarqué de petits trous, outre celui qui était pratiqué pour la vis ?

M. Sleigh s'oppose à la question.

Le témoin : Il y avait un certain nombre de petits trous, outre celui dont j'ai parlé. Bernard me donna les bombes à emporter à Bruxelles. « Emportez-les à Bruxelles », me dit-il; un Anglais, qui est à Liège, ira les prendre de ma part. » Je les emportai dans mon sac de voyage.

A mon arrivée à Bruxelles, je me rendis au Café-Suisse, où j'arrivai vers six heures et demie. Je portai alors les bombes au café, je les plaçai dans la salle où l'on fume, sur une table, avec mon habit et d'autres objets. Après souper, j'ouvris mon sac de voyage pour en prendre un mouchoir; j'en retirai en même temps les cinq demi-bombes et les mis sur le manteau de la cheminée. Je connais M. Regenaz, il vit ces demi-bombes sur la cheminée, puis il les prit dans sa main.

Bernard arriva quelques jours après à Bruxelles. Il entra dans la salle où étaient les bombes. Il me demanda où elles étaient. Je les lui montrai du doigt sur le manteau de la cheminée. « Il ne faut pas, me dit-il, qu'elles restent là; car c'est une nouvelle invention pour le gaz. » Sur cette observation, je les ôtai et les mis dans ma chambre à coucher. Après cette conversation, Bernard sortit. Un ou deux jours après, Bernard revint au café. Il me dit qu'il était venu chercher les bombes à gaz et qu'il les lui fallait, parce qu'il allait à la porte de la Colonne. Je les lui enveloppai dans une feuille de papier, et il partit. Ceci se passait vers trois heures et demie ou quatre heures.

Quelques jours après, Bernard revint apportant les balles avec lui, ainsi qu'une autre qu'il tenait à la main et qui était enveloppée dans du papier. Les matières contenues dans le papier étaient d'un plus gros volume que celles que j'avais emportées d'Angleterre. Elles étaient de la même forme. Quant au papier, il dit qu'il avait été fait dans le pays. Il parla encore de l'invention pour le gaz, et dit un jour qu'il ferait connaissance avec M. Bremacker, que je ne suis jamais allé voir avec lui. Il ne m'a plus jamais demandé de le présenter à lui, mais il dit que

lorsqu'il reviendrait à Bruxelles il serait bien aise de faire sa connaissance. Il me dit bientôt après qu'il partait pour Londres, et les bombes furent replacées dans ma chambre.

M. Jardine : Les grosses comme les petites ?

Le témoin : Oui.

M. Bodkin : Bernard vous a-t-il dit ce qu'il fallait en faire ?

Le témoin : Il me dit de les mettre dans ma chambre et de les donner à une personne qui les emporterait chez elle, à Paris. Il m'avait dit auparavant qu'il avait besoin de louer un cheval pour un Anglais. J'avais à mon service dans le café, à Bruxelles, un garçon nommé Casimir Zeighers. Il fut définitivement arrêté, entre Bernard et moi, que cette personne irait à Paris avec le cheval. Après cet arrangement, il vint encore au café, mais pas souvent. Le lendemain de la conversation relative au cheval, l'Anglais arriva, et l'on vint me chercher pour aller dans le salon. En entrant, j'y trouvai Bernard. Une autre personne était à l'une des tables. Bernard, en me l'indiquant, me dit : voilà l'Anglais. C'était M. Orsini, que j'ai connu pour venir au Café-Suisse, rue Tichborne. Il portait, cette fois-ci, une longue barbe, mais quand je l'ai vu à Bruxelles, à l'époque dont j'ai parlé, il avait d'épais favoris, mais point de barbe. Orsini me demanda si j'avais quitté Londres, je lui répondis qu'oui. Orsini me dit alors qu'il allait à Paris. Puis, bientôt après, Bernard et Orsini sortirent ensemble.

M. Bodkin : En sortant, dirent-ils quelque chose concernant les balles ?

M. Sleigh : Je m'oppose à ce que le témoin soit influencé.

M. Jardine : La question est parfaitement régulière.

Le témoin : Bernard dit : remettez les balles à Casimir qui doit les emporter à Paris. Orsini dit que, ce jour-là, il lui fallait être à Paris à cinq heures et demie, à l'hôtel de l'Europe. Je présentai Casimir à Orsini, à l'heure fixée pour son départ. Je mis les balles dans le sac de voyage, mais l'une fut accidentellement oubliée. Il partit à cinq heures un quart et revint à Bruxelles, le dimanche suivant. Quand Casimir fut parti, je vis M. Bernard plusieurs jours après. Je me rappelle que deux personnes sont venues chez moi; je ne les connaissais ni l'une ni l'autre. L'une d'elles portait une barbe blanche, et l'autre une barbe noire.

M. Bodkin : L'un des individus vous a-t-il remis un papier ?

M. Sleigh : Je m'oppose à ce qu'on questionne davantage sur ce point, jusqu'à ce qu'il soit prouvé que ces hommes sont en liaison avec le prisonnier.

M. Jardine : Il vaut mieux continuer l'interrogation.

Le témoin : L'homme à barbe noire me remit un papier et je lui donnai, en conséquence, la bombe qu'on avait oublié d'emporter. J'ai vu depuis, à Bruxelles, l'homme à la barbe blanche devant le capitaine Lebalmondier.

M. Bodkin : Comment se nomme-t-il ?

Le témoin : J'ai oublié son nom.

M. Jardine : Après avoir appris qu'il était un des individus à qui vous aviez remis la balle, l'avez-vous reconnu ?

Le témoin : Non. — Interrogé par M. Sleigh, il dit : Je réside présentement à Bruxelles. A la prison où j'étais à Bruxelles, j'ai d'abord été mandé

par le procureur impérial pour venir déposer, il y a eu dimanche dernier huit jours. J'avais été la vingt-six jours. Ce fut à onze heures du soir que la police et d'autres agents vinrent chez moi et m'amènèrent sous l'accusation de complicité dans la tentative d'assassinat sur la personne de l'Empereur, et de participation à l'attentat en portant les balles en France.

Bernard déclare ici de la manière la plus énergique que le témoin est un honnête homme, et qu'on lui a ravi sa liberté parce qu'il a rendu un service d'ami. « Du reste, dit-il, je ne connais rien de l'affaire; il y a bien assez de victimes, trois à Paris et une ici; je ne vois pas pourquoi il faudrait qu'une autre personne fût mise en danger. »

D'autres personnes appelées de Bruxelles confirment les renseignements donnés par le précédent témoin. — Havas.

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de février 1858, font connaître que le maximum de température s'est fait remarquer le 14, le thermomètre centigrade étant monté à 12 degrés 6 dixièmes au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le 26, le thermomètre étant descendu à 2 degrés au-dessous de zéro, c'est-à-dire au-dessous du point où la glace commence à fondre; la température moyenne du mois est + 5 degrés 362.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 12, étant monté à 761 millimètres 8 dixièmes; son plus grand abaissement, qui est de 743 millimètres 3 dixièmes, a été observé le 28, et sa hauteur moyenne est 752 millimètres 55.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 17 fois, nuageux 31, et couvert 36; total 84.

Pendant le mois, il y a eu 9 jours de beau temps et 1 de très-beau temps; il y a eu 12 jours de pluie qui ont donné 48 millimètres 9 dixièmes d'eau, ou 48 litres 9 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 4 fois; nord-est 4; est-nord-est 5; est 15; sud-est 10; sud-sud-est 2; sud-sud-ouest 6; sud-ouest 8; ouest-sud-ouest 2; ouest 2, et nord-ouest 1; total 56.

Vent moyen 12, vent fort 2, neige 4, gelée blanche 5, brouillard 4 et grezil 1.

Les eaux de la Loire marquaient à l'échelle du pont Cessart 32 centimètres, le 2 février; 62 c., le 7; 66 c., le 13; 68 c., le 16; 82 c., le 22; et 38 c., le 26.

ERRATUM. — Dans l'*Echo Saumurois* du 6 février dernier, lisez : hauteur des eaux de la Loire 54 centimètres, le 24 janvier, au lieu de 50 c.

Saumur, le 2 mars 1858.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

BOURSE DU 4 MARS.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 69 25.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 10.

BOURSE DU 5 MARS.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 69 00.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 95 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

quitter, résigné comme la victime que les druides immolaient à Thor ou à Hermès.

— Alors que fit-il, Charles ? Le lendemain revint-il Marie.

— Non, il ne voulut pas donner le spectacle de sa douleur à celle qui n'avait pas eu pitié de lui, montrer la trace de ses larmes à celle qui l'avait reçu avec un sourire, et avait laissé, sans l'avertir, croître son amour et ses espérances, pour briser d'un seul coup espérances et vie.

Il partit le jour même pour Paris, laissant pour M. Calvé une lettre dans laquelle il lui annonçait que le mariage projeté était devenu impossible. Il n'en rejeta la faute sur personne; pas un mot d'amertume qui pût montrer que sous son langage poli et froid se cachait une plaie saignante. Il revint à Paris; mais, comme le cerf blessé, emportant un trait qui avait fait une blessure par où devait s'écouler la vie ! Il vint alors demeurer dans la rue Notre-Dame-des-Champs, et c'est là sans doute que tu l'as connu.

— Oui, dis-je, et je comprends maintenant son incurable mélancolie. Je comprends pourquoi il répétait souvent ce vers de Persé, ce poète de vingt-huit ans,

mort avec son talent, qui peut-être fut devenu du génie !

Vixit memor lethi, fugit hora; hoc quod loquor inde est.

Vis avec le souvenir de la mort, l'heure s'en fuit; déjà ce que je dis est loin de moi !

Ce vers, il le répétait en prenant ses pinceaux, et il travaillait avec ardeur; le temps le pressait. Mais pourquoi n'avoir pas secoué cet amour ? Pourquoi n'avoir pas oublié cette femme qui ne l'aimait pas, qui ne pouvait pas l'aimer ? — Ami, reprit Charles, si tu avais sondé le cœur humain, tu saurais que les âmes, comme celles de Paul, n'aiment pas deux fois. D'autres oublient, aiment de nouveau pour oublier encore; elles sont comme ces fleurs qui s'ouvrent difficilement, mais alors s'épanouissent dans toute leur séve. Une fois touchées trop fortement, elles se replient sur elles-mêmes, comme fait la sensitive, mais c'est pour ne plus se rouvrir.

— Et dans les premiers temps, Charles, que fit-il ?

— A l'amour, il voulut faire succéder la gloire; le cœur saignait, il fallait un baume pour fermer la plaie. Il peignit sans relâche, sans succomber à la fatigue; il finit son grand tableau commencé à Saint-Cloud; ce ta-

bleau c'était Marius aux ruines de Carthage; il fut admiré au salon; des cris d'avenir saluèrent le jeune peintre, de nombreux succès furent promis à son pinceau; le mot de talent supérieur fut prononcé. Mais l'âme n'était pas assez forte pour guérir sa plaie, même avec un pareil remède; c'était son dernier effort. Comme la lampe qui s'éteint faute d'huile, elle s'éteignit faute de force pour se rattacher à la vie. Tu l'as vu mourir, et si, comme moi, tu avais connu cette histoire, tu aurais dit, en voyant la terre rouler sur son cercueil : Pauvre et noble cœur brisé !

— Et Marie ?

— Elle a épousé son cousin, qui maintenant est capitaine en garnison à Saint-Cloud : on dit qu'elle ne l'aime pas, et que lui ne l'aime plus, et ne la rend pas heureuse. Serait-ce une punition de la mort de Paul ?

La nuit étant venue : nous nous levâmes, et au bout de quelques instants, nous rentrâmes chez notre hôte de la Tête-Noire. Le lendemain, Charles me fit voir M^{lle} Perrant, M^{lle} Marie devrais-je dire, car pour moi elle n'était que celle qu'il avait tant aimée. Je conçus le chagrin de Paul, et pourtant sous cette figure d'une royale beauté, je ne sais, mais il me sembla manquer quelque chose, le souffle divin du sentiment.

Louis DUVAL.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 3.

INTERDICTION.

D'un jugement rendu, sur les conclusions du ministère public, par le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saumur, le 25 février 1858,

Il appert :

Que le sieur Aristide Paterno, sans profession, demeurant à Saumur, a été interdit de l'administration de sa personne et de la gestion de ses biens et affaires.

Pour extrait.

(117) SEGRIS, avoué.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un exploit de Mauriceau, huissier à Turquant, en date du trois mars mil huit cinquante-huit, enregistré,

Il appert :

Que la dame Anne Baillergeon, femme de René Babin, cultivateur, demeurant à Parnay, a formé contre son mari une demande en séparation de biens, par-devant le tribunal civil de Saumur, et a constitué sur cette demande M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

Dressé à Saumur, par l'avoué sous-signé, le cinq mars mil huit cent cinquante-huit.

(118) CHEDEAU.

Etude de M^e PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN TRÈS-BEL HOTEL

Meublé ou non meublé.

Très-bien achalandé,

S'adresser audit M^e PATOUEILLE.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

LES BIENS que M. et M^{me} Du Temple possèdent dans la commune de Brézé, et qui consistent en maison de maître, maison de fermier, servitudes, cours, jardins, clos de vigne et terres labourables; le tout d'une contenance de 24 à 25 hectares. S'adresser audit M^e LEROUX. (120)

A CEDER

Par suite de décès,

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE, à Chemillé, chef-lieu de canton, arrondissement de Cholet.

S'adresser à M^{me} TESTU, à Chemillé, ou à M. MESTAYER, notaire à Angers.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, rue de l'Ancienne-Messagerie, avec ou sans remise et écurie

S'adresser à M. CHEDEAU, avoué.

Etudes de M^e DUTERME, notaire à Saumur, et BEDON, notaire aux Rosiers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers,

Le dimanche 14 mars 1858, à midi,

Sur baisse de mises à prix,

LES MORCEAUX DE TERRE

Ci-après désignés,

Situés commune des Rosiers,

Faisant partie de la ferme de la PLANCHE-PRINCÉ.

Désignation et mises à prix.

1^o Une pièce de terre, dite de la Planche-Princé, contenant. H. A. C. 5 33 50

Cette pièce sera divisée par lots de trente-trois ares.

La mise à prix est fixée à 190 francs les cinq ares et demi.

2^o Le pré de la Planche-Princé, joignant la pièce ci-dessus, en culture, contenant. » 54 20

Mise à prix, 200 francs les cinq ares et demi.

3^o La pièce du Champ-Thibaut, joignant les pièces ci-dessus, contenant. » 1 38 50

Cette pièce pourra être divisée en deux lots.

Mise à prix, 190 francs les cinq ares et demi.

4^o La pièce de terre des Déris, ou Miltière, contenant. » 1 70 »

Mise à prix, 150 francs les cinq ares et demi.

5^o Le Champ-de-Bouilli, contenant. » 75 18

Mise à prix, 200 francs les cinq ares et demi.

6^o Un pré, situé aux Mortes-Herbes, contenant. » 33 »

Mise à prix, 100 francs les cinq ares et demi.

7^o Un autre pré, défriché, aux Mortes-Herbes, contenant. » 76 62

Mise à prix, 100 francs les cinq ares et demi.

Total des contenances. 10 81 »

Toutes les mesures seront garanties.

Entrée en jouissance le 1^{er} novembre 1858.

Toutes ces terres sont propres à la culture du blé et du chanvre, et peuvent être affermées de 9 à 10 francs les cinq ares et demi.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. PATOUEILLE, expert aux Rosiers, ou aux M^{es} DUTERME et BEDON, notaires, et à ce dernier pour prendre connaissance du cahier des charges et du plan. (121)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, située à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Preuil, près Doué, ou audit M^e LEROUX. (684)

A VENDRE

En totalité ou par parties,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue la Petite-Bilange, Autrefois occupée par M^{me} Delavau-Fortière.

S'adresser à M^{me} veuve GUILLON, propriétaire à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire audit Saumur. (102)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien qu'il est possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

NANCEUX-MONESTE,

TAPISSIER, MARCHAND DE MEUBLES,

Successeur de M. DROUARD, rue de la Tonnelle, n° 21,

A l'honneur d'annoncer qu'il arrive de Paris avec un très-beau choix de tout ce qui concerne l'article de tapisserie, tels que moquette, velours, brocatelle, lampasses, damas de soie, tapis d'appartement, carpettes, jolis foyers, descentes de lit, magnifiques rideaux brodés, mousseline brochée, passementerie, galeries en bois doré.

Grand assortiment de fauteuils en tout genre, lits, commodes, armoires à glace, buffets à étagères, tables à rallonges et tables de salon de toutes dimensions. — Nouvelle collection de petits meubles de fantaisie.

Très-belles glaces, nues et montées.

Lits en fer de toutes grandeurs et de différents modèles; laine à matelas, crain, plume d'oie, duvet, couil, cotonnade, couvertures laine et coton.

Décoration pour bals et tentures.

Location de meubles et tout ce qui concerne l'ameublement.

Il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui voudront bien s'adresser à lui, et il espère la mériter; car il vient d'attacher à son établissement un des meilleurs ouvriers tapissiers de Paris.

Le tout à des prix très-modérés. (93)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

On fera tous les changements désirables.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

Il a été perdu, dans la rue Haute-Saint-Pierre, une MONTRE d'argent à répétition. Les personnes qui l'auraient trouvée sont priées de la remettre au bureau du journal. Il y aura récompense. (115)

A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

La MAISON occupée par la Poste aux lettres, avec cour, jardin, remise et écurie.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire, ou à M. LINACIER, à Saumur. (646)

A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

UNE PORTION DE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, 9,

Occupée par M. Alzon, maréchal.

S'adresser à M^{me} CAMAIN, rue Cendrière, 3. (109)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Petit-Maure, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

ABONNEMENTS PAS DE PRIMES, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN.

Un an, 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS. }
Corse, Algérie. } 18f. 10f.
Étranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste, ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 5^e ANNÉE. — Sous le patronage de M^{me} la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnés, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8^o, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes coloriées, dessinées par M^{me} Hélyse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants — Plusieurs Planches coloriées de Tapisserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapisserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie en ce moment le Château de Pinon, grande nouvelle en 2 vol. in-8^o, par M^{me} la comtesse DASH. On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,